VLAN Spectacle
ÉDITION SERAING
02/11/2016 - Semaine 44 - Tél.: 04/246 71 00 - Service petites annonces 078/05 70 00
www.vlan-spectacle.be Cahier spécial
LG60697144/ES-B

laPetiteGazettedeSeraing

www.seraing.be

Novembre 2016

Le mot du Bourgmestre

Ne laisser personne de côté…

On parle souvent des projets urbanistiques de Seraing, qui ont profondément modifié l'entrée de ville et qui vont désormais s'atteler à changer le visage de Jemeppe et Ougrée. Mais si ces nouveaux aménagements s'affichent désormais en véritable carte de visite de notre ville en mutation, ils ne sont jamais opérés, bien au contraire, au détriment des multiples actions à caractère social que nous menons sur le terrain avec le CPAS et son président Francis Bekaert, ainsi qu'avec des associations sans but lucratif dont l'activité est particulièrement dense dans notre cité.

Ce sont des aides pour améliorer les liens entre les parents et leurs enfants, des logements d'urgence pour ceux qui se retrouvent subitement sans habitation, une aide aux devoirs pour les élèves en difficultés, des possibilités pour les enfants et adolescents de familles disposant de peu de ressources financières d'accéder aux activités sportives à très bas prix… Ce sont aussi des ateliers, des formations, de l'aide à la réinsertion, des endroits de rencontre, un «Openado» pour épauler les jeunes, des services collectifs pour personnes âgées avec des repas-spectacles, des goûters, des excursions…

Notre priorité ? Que personne ne reste sur le côté!

C'est déjà cet objectif qui a guidé mon père lorsqu'il a décidé, il y a tout juste 20 ans (la Gazette consacre d'ailleurs un article à cet anniversaire), de créer l'asbl « Un Toit pour La Nuit », établie au n°28 de la rue du Molinay. Il ne pouvait pas supporter que quelqu'un se retrouve contraint d'affronter l'abandon total, celui qui ne laisse pour autre choix que de dormir dehors lorsqu'il fait froid. Grâce au dynamisme de l'équipe qui s'y consacre, mais aussi grâce aux nombreux bénévoles et donateurs que je tiens ici à remercier, le «Toit pour La Nuit» est encore, aujourd'hui, un endroit où les personnes désœuvrées savent qu'elles trouveront un sourire, de quoi bien dormir, de quoi se laver, se sustenter et se réchauffer. Il est complété par un abri de jour, établi non loin au n°37 de la rue Morchamps et ouvert de 9 à 17 heures.

Le service « Solidarité-Hiver » est en outre joignable à tout instant, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au numéro 0491/34.43.34. Les personnes rencontrant des problèmes de chauffage peuvent s'y adresser pour, par exemple, obtenir des vêtements chauds, des couvertures, du charbon… en fonction des disponibilités. Vous avez des couvertures ou vêtements chauds en trop ? N'hésitez pas à en faire don à ce service, qui en aura bon usage !

Jacques Attali disait que la ville est «le seul être vivant capable de rajeunir vraiment». J'ajouterai qu'elle ne retrouvera son dynamisme et sa jeunesse qu'en veillant au bien-être de tous ses habitants.

A très bientôt,

Votre député-bourgmestre
Alain Mathot

20 ans d'existence d'Un Toit Pour La Nuit

A.S.B.L
UN TOIT POUR LA NUIT
SERAING

Le 10 octobre dernier, l'asbl Un Toit Pour La Nuit fêtait ses 20 ans d'existence: c'était en 1996 que le Bourgmestre de l'époque, Guy Mathot, mettait cette absl sur pied, dans le quartier du Molinay, pour venir en aide aux sans-logis de sa ville.

Si l'on ne peut pas se réjouir du fait que la problématique des sans-logis persiste, on peut par contre se réjouir du fait que les structures de soutien et d'accompagnement se développent et s'améliorent pour y faire face du mieux possible. Un Toit Pour La Nuit fait partie de ces structures qui ont bien évolué, car ce n'est plus d'un seul abri de nuit qu'est constituée l'asbl, mais bien de quatre services distincts: un abri de nuit, un abri de jour, un restaurant communautaire et des cabines de douche. Les bénéficiaires sont de surcroit encadrés par une équipe multidisciplinaire dont font parties des éducateurs, une assistante sociale et un animateur.

La soirée a commencé par les discours du Bourgmestre, Alain Mathot, et de la Présidente d'Un Toit pour la Nuit, Laura Crapanzano, avant de se poursuivre par la projection d'un historique de l'asbl. Cet anniversaire était aussi l'occasion de réunir les principaux acteurs qui travaillent sur cette thématique sur le territoire Sérésien.

Laura Crapanzano, la Présidente d'Un Toit Pour La Nuit, lors de son discours au Centre Culturel de Seraing.

Les autorités communales et les membres de l'asbl Un Toit Pour La Nuit.

Conseil Communal de la Jeunesse 2016-2018

Le 12 octobre dernier, des jeunes Sérésiens âgés de 14 à 16 ans ont prêté serment devant l'Échevin de la Jeunesse pour devenir les nouveaux Conseillers communaux de la Jeunesse. Ils se sont ainsi engagés à représenter les jeunes de leur entité pour une période de deux ans.

Andrea Dell'Olivo, Vice-Président du CCJ, entouré de tous les nouveaux jeunes Conseillers et de leur animatrice

Durant la première année de ce mandat, les jeunes seront amenés à découvrir le fonctionnement des différents niveaux de pouvoirs institutionnels : la Commune, la Province, la Région et le Parlement fédéral. Au programme de ces premières semaines : une rencontre avec le Bourgmestre et le Directeur Général de la Ville de Seraing afin de découvrir le fonctionnement d'une administration communale ainsi qu'un week-end citoyen au domaine du CIRAC à Marcourt qui permettra à ces jeunes Conseillers de se découvrir et d'apprendre à construire des projets ensemble.

La deuxième année sera axée sur l'élaboration de projets et leur mise en place concrète. Pour terminer leur mandat, ils auront la possibilité de remettre une série de recommandations au Conseil Communal de la Ville de Seraing.

Ces jeunes nouveaux Conseillers pourront compter durant leur mandat sur le soutien de leurs Président et Vice-président, respectivement Alain Mathot, Bourgmestre, et Andrea Dell'Olivo, Échevin de la Prévention, de la citoyenneté et de la Jeunesse. L'animation, quant à elle, sera assurée par la MdA «l'Info des Jeunes ».

D'ores et déjà félicitations pour leur implication citoyenne dans la vie communale sérésienne !

Les jeunes ont prêté serment entre les mains de l'Échevin, Andrea Dell'Olivo.

Échevinat
de la Prévention,
de la Citoyenneté
et de la Jeunesse

Andrea Dell'Olivo
Rue G. Bruno, 191
4100 Seraing
Secrétariat & RDV:
04/330.11.57

Journée d'activités pour la fin de l'expo « Welcome To Seraing » à Ougrée

L'exposition est restée plusieurs semaines à Ougrée et sera bientôt visible au Centre Culturel de Seraing.

À l'invitation de l'AREBS, du service de Prévention de la Ville de Seraing et de l'Échevin de la Prévention, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Andrea Dell'Olivo, une vingtaine de riverains du quartier de Trasenster se sont retrouvés, le samedi 15 octobre dernier à l'ancienne Mairie d'Ougrée, pour voir l'exposition «Welcome To Seraing», créée dans le cadre de la triennale internationale du design RECIPROCITY DESIGN LIEGE.

En présence de deux responsables d'ERIGES, les habitants ont obtenu des réponses à leurs questions concernant les futurs travaux de Trasenter, qui se termineront vers 2022. Puis, pour le plus grand bonheur des enfants, les participants ont pu assister au spectacle de marionnettes «Tchantchès et le héros de Trasenster». Pour clôturer cette journée, ils ont eu le privilège de visiter le Parc de Trasenster et d'y voir (ou revoir, pour les aînés) l'ancien hôpital d'Ougrée, le château de Trasenster et, enfin, de découvrir les plans de la future salle culturelle de l'Ougrée-Marihaye (OM).

Pour ceux qui auraient raté l'occasion de visiter l'exposition « Welcome To Seraing » à la Cité Miroir et à l'ancienne Mairie d'Ougrée, celle-ci sera remontée au Centre Culturel de Seraing courant novembre.

Visite du Parc de Trasenster.

Les Fêtes de la Santé de la rentrée

On a bougé, bougé à Jemeppe !

L'après-midi ensoleillé du 28 septembre dernier a permis au service Seraing Ville Santé d'amener sa Fête de la Santé au Parc des Roselières, à Jemeppe.

Cette journée sportive, dynamique et vitaminée, proposée gratuitement aux habitants du quartier, a accueilli quelque 200 enfants et leur famille dans une ambiance conviviale et festive.

Au programme : dégustations de milk-shakes, de fruits, de légumes, initiations au step, au badminton, au cirque, un espace corde à sauter, une pyramide alimentaire à jouer, un atelier communication et émotions… Vous l'aurez compris, une fête pour rappeler l'importance du «bien-manger», du bien-être et de la pratique d'une activité physique !

Francis Bekaert, à l'initiative de l'événement, avec Déborah Géradon, Députée Wallonne, et Christian Schneyders, Conseiller CPAS Seraing

Une belle réussite donc, qui a pu se construire grâce à la riche collaboration des partenaires locaux : le service de Prévention de la Ville de Seraing, la MDA « l'info des jeunes », le CJPS et son école de cirque polychinelle, la CSD-réseau Solidaris, le CCLP, les FPS, la bibliothèque de la Cité, la ludothèque Arc-en-ciel, la Régie des quartiers asbl, l'Habitation Jemeppienne, l'association Bien-être à Seraing et l'Éducation Permanente asbl, sur une initiative de M. Francis Bekaert, Président du CPAS et en charge de la Santé et de la Famille.

Les enfants se sont délectés aux stands de dégustation.

Première édition de la Fête de la Santé de la Chatqueue !

Des travailleurs dynamiques, un décor coloré de stands aux dégustations multiples, un château gonflable, des trottinettes, des jeux, du grimage, une initiation aux massages, une ambiance musicale chaleureuse, tels étaient les ingrédients incontournables de cette fête de la Santé, le 8 octobre dernier!

Pour cette première édition à la Chatqueue, Francis Bekaert et le service Seraing Ville Santé ne peuvent que féliciter tous les services et partenaires du quartier, qui se sont investis le temps d'un samedi pour offrir aux familles un moment privilégié et parler santé : le service de Prévention de la Ville de Seraing, l'ONE, la bibliothèque des Six Bonniers, Fred'Aroma, l'école Ste-Thérèse, la Bulle d'air, le service de santé mentale de Seraing, la Maison médicale BVS, la Ludothèque Arc-en-ciel, Andaman7, la Province de Liège, la CSD-réseau Solidaris, sans oublier la Clé des champs.

Les fils conducteurs de la manifestation étaient l'eau et l'alimentation saine, mis en valeur par de nombreuses dégustations gratuites autour des fruits et des légumes. Crus ou cuits, version soupe ou brochette, tout était mis en place pour susciter l'envie de bien manger en famille. Comme à Jemeppe, environ deux cents personnes ont pu profiter de ce moment ludique et interactif sous un soleil d'automne.

Les Fêtes de la Santé sont possibles grâce à la précieuse collaboration d'une multitude de partenaires.

Centre Public d'Action Sociale de Seraing

Echevinat des Affaires et de l'Economie sociales, de la Santé et de la Famille, de l'Egalité des chances, lutte contre le racisme, égalité hommes-femmes

SERAING : SOLIDARITE-HIVER

Avec le retour de conditions climatiques difficiles, se révèlent avec beaucoup plus d'acuité les conditions précaires de vie dans lesquelles se trouve encore une partie non négligeable de la population. Comme chaque année, le C.P.A.S. et les services sociaux de la Ville de Seraing, en plus des prestations qu'ils rendent habituellement, réactivent,

du 01 novembre 2016 au 31 mars 2017

Le service SOLIDARITE-HIVER

Que vous pouvez contacter au R.A.S. (Réaction – Action – Solution) accessible 24h/24 & 7j/7 au numéro **0491/34 43 34**

Les personnes nécessiteuses ayant des problèmes de chauffage ou autres, liés à la température, pourront obtenir une aide (vêtements, couvertures, charbon...) dans les limites et conditions habituellement appliquées et suivant les disponibilités. Par ailleurs, tous les dons susceptibles d'aider cette grande opération de solidarité sont évidemment les bienvenus.

Enfin, nous vous rappelons que «l'Abri de Jour» (rue Morchamps, 37 à 4100 Seraing ☎ 04/269 40 22) est ouvert de septembre à juillet (sauf WE et jours fériés) de 09 h à 17 h, ainsi que «l'Abri de Nuit» (rue du Molinay 28 à 4100 Seraing - ☎ 04/385 06 25), ouvert de septembre à juin - L'accueil se fait à 21 h 7 jours/7.

Francis BEKAERT, Président du C.P.A.S., en charge des Affaires et de l'Economie Sociales, de la Santé et de la Famille, de l'Egalité des chances, lutte contre le racisme, égalité hommes-femmes
Francis.bekaert@seraing-cpas.be ☎ 04/385.91.70 – 04/385.91.00
Avec la collaboration de PANACH FM Seraing

Francis BEKAERT, Président du C.P.A.S.,
en charge des Affaires
et de l'Économie Sociales, de la Santé
et de la Famille,
de l'Égalité des chances, lutte contre le racisme et égalité hommes-femmes
Francis.bekaert
@seraing-cpas.be
04/385.91.70
04/385.91.00

Les partis représentés au Conseil communal de Seraing s'expriment sur la thématique :

Quel avenir pour les lieux de culte?

ECOLO

En Belgique, les reconversions d'anciennes églises ont donné lieu à des projets très variés : logement, bibliothèque, salle polyvalente, restaurant, hôtel voir même brasserie !

ECOLO est favorable à ces initiatives. A partir du moment où un lieu de culte n'est plus assez fréquenté, il convient de lui trouver une autre utilité sociale. D'autant plus que la commune contribue financièrement à l'entretien de ces bâtiments et que nous devons davantage rentabiliser les investissements publics en période de difficulté financière.

Bien entendu, l'accord des autorités religieuses est absolument nécessaire pour la désacralisation et la décision de la future affectation du lieu. Aménager un lieu de culte plus petit et mieux adapté (chauffage, entretien, etc.) à proximité est également envisageable.

Il est également important de tenir compte des aspects patrimoniaux : beaucoup d'édifices ont une valeur historique importante et elle doit être conservée.

À cet égard, une meilleure communication entre la commune, les paroissiens et l'évêché est indispensable. Il est irresponsable et dangereux de négliger l'entretien des églises (rue Chapuis par exemple) à cause de petites querelles de clochers !

Paul Ancion,
Conseiller communal Ecolo

Jean Thiel
Chef de groupe Ecolo

PS

L'explication de la dégradation de certains édifices religieux tient notamment au caractère obsolète de la loi, découlant de la mansuétude de Napoléon à l'égard du clergé : il fit en sorte que l'entretien des édifices religieux incombe aux Communes qui les abritent. Deux cents ans plus tard, les fidèles se font de plus en plus rares et il en est de même pour les prêtres, désormais affectés à plusieurs paroisses…

Comment, avec les moyens dont disposent encore les Communes, entretenir des édifices démesurés, qui ont une fréquentation de plus en plus clairsemée pour une occupation de quelques heures par semaine ? De plus, le chauffage fonctionnant par intermittence en fonction de l'occupation, les fréquentes variations de température ont souvent raison des liants anciens assemblant les pierres, par un effet de dilatation et de contraction rendant ceux-ci friables et provoquant la chute d'éléments de construction… Il devient plus que nécessaire et surtout urgent, pour la hiérarchie catholique, de désacraliser les édifices qui feraient double emploi dans une gestion plus rationnelle de la pratique religieuse. Ces édifices pourraient être transformés au bénéfice de toute la population, et en la matière, beaucoup d'idées concrétisées dans d'autres régions ou pays pourraient nous inspirer.

Robert Mayeresse,
Chef de groupe PS

Robert Mayeresse,
Chef de groupe PS

PTB

Les gens d'abord, pas le profit

Chacun a le droit de croire en Dieu ou pas. Pour le PTB, avoir des convictions religieuses et philosophiques et pouvoir les pratiquer est un droit fondamental. Mais la question de la religion ne se pose pas seulement dans la sphère privée, elle pose aussi des questions d'ordre public. Aujourd'hui, certaines églises ne sont plus utilisées car il n'y a plus assez de fidèles. Sur notre commune, certaines des 19 églises sont dans un état déplorable. Comme celles du Pairay et de Jemeppe qui ont dû être fermées. Au Pairay, des barrières ont été placées tout autour afin d'éviter que des débris ne tombent sur les usagers et les véhicules occupant la place publique. Cette situation ne peut plus durer. Il y a un risque que ces bâtiments s'écroulent. La commune étant responsable de payer l'entretien des églises, la question suivante se pose : devons-nous encore investir pour faire des grands travaux dans une église où il n'y a plus de fidèles qui viennent ? Tout d'abord, il faut pouvoir maintenir les églises qui sont nécessaires à l'exercice du culte. On pourrait notamment fusionner les fabriques d'église pour continuer à entretenir les bâtiments tout en réduisant les coûts. Ensuite, nous estimons que certaines églises qui ne sont plus utilisées pourraient être désacralisées et réaffectées. Les besoins ne manquent pas. Et beaucoup de projets utiles peuvent s'envisager. Par exemple, l'aménagement en maison de quartier ou en maison de jeunes... Pour débloquer les problèmes, un dialogue entre les représentants de l'église et les pouvoirs publics est nécessaire. Il faut agir avant qu'un accident ne vienne rappeler aux uns et aux autres les priorités.

Damien Robert,
Chef de groupe PTB+

Marcel Bergen,
Muriel Krammisch,
Liliane Picchietti,
Francis Van Der Kaa,
Conseillers communaux PTB+

Damien Robert,
Chef de groupe PTB+

MR

« Une Nation est à la fois un patrimoine historique et un contrat d'avenir » (Ernest Renan). Que l'on soit croyant ou qu'on ne le soit pas, les religions marquent l'Histoire de leur empreinte. Dans nos régions, les églises façonnent le cœur de nos villes. Traces et témoins de notre histoire commune, elles ont un rôle à jouer dans nos projets pour l'avenir. Ces dernières années, la plupart d'entre elles ont été délaissées par la ville de Seraing de sorte que leur état général en a été affecté. C'est le groupe MR qui a tenu à remettre ce sujet sur la table du conseil communal, et il est aujourd'hui débattu. C'est une première étape. Nous avons initié un débat qui rassemble aujourd'hui ville et représentants des cultes. Notre objectif est double. D'une part, nos principaux lieux de culte doivent être sauvegardés : retarder les investissements n'aboutira qu'à augmenter la facture. D'autre part, il faut accepter, après analyse des besoins, que certains lieux de culte puissent aujourd'hui être partagés. Des activités nouvelles peuvent s'y tenir ; de nouvelles affectations peuvent voir le jour, respectueuses des lieux et garantes d'ailleurs de leur sauvegarde pour l'avenir. Le patrimoine n'est pas qu'une charge, il est aussi une chance de développement positif à saisir lorsque ceux qui s'en occupent le font avec respect.

Fabian Culot,
Chef de groupe MR

Fabian Culot
Chef de groupe MR

cdh

Que faire des bâtiments des lieux de cultes fréquentés, d'un bout à l'autre de la vie, par bien des personnes, à l'occasion de cérémonies ou d'un baptême ou d'un mariage... ou, pour beaucoup d'entre nous, pour simplement retrouver, quels que soient le jour et l'heure, un havre de calme et de paix comparable à nul autre pareil.

Certains de ces bâtiments, on s'en étonnera peut-être, font partie du patrimoine propriété de la commune, au même titre, par exemple, que les châteaux à Jemeppe. Coûtent-ils chers à la communauté?

Le souci d'économie des décideurs, au niveau communal, est légitime. Faut-il entretenir, réparer, ces bâtiments, ce patrimoine constitué par les châteaux et les églises, parfois séculaires, ayant une valeur historique et culturelle que ne renieraient pas les historiens? On a d'ailleurs pu se rendre compte, aux dernières «Journées du Patrimoine», du grand intérêt soulevé par ceux et celles-ci parfois liés par un même passé historique.

Ce souci d'économie se justifie donc par les temps qui courent mais dans ces domaines, comme dans bien d'autres, il ne faut pas, en ce qui concerne les lieux de cultes, céder aux idées simplistes, sectaires, qui n'engagent que ceux qui les expriment et ne résolvent aucun problème.

Si l'État intervient dans le financement des cultes et des communautés confessionnelles reconnues, laïques et autres, les communes, quant à elles, doivent pallier les éventuels déficits desdites communautés situées sur leur territoire. À ce sujet, on est toujours surpris d'apprendre que les dépenses comblant les déficits des cultes ne représentent que 0,9 % des dépenses communales. Hormis celles dues aux réparations importantes.

Il s'agit donc aussi de préserver un patrimoine communal, héritage du passé, dont Seraing peut s'enorgueillir et de sa qualité et de sa valeur. Nombreux sont les citoyens que nous sommes ne fréquentant pas les châteaux, et encore moins les églises, qui ne voudraient pas les voir disparaître.

D'autre part, ces bâtiments pourraient très bien de surcroît être mis à la disposition d'utilisateurs potentiels pour des activités culturelles, artistiques et autres, comme cela se fait dans bien d'autres communes, au bénéfice du plus grand nombre.

Nous voudrions aussi souligner le rôle important de citoyens, bénévoles, qui assurent dans les instances légalement prévues à cet effet, la gestion quotidienne, et donc la préservation, de tous ces bâtiments. Il ne s'agit pas pour eux de «faire de la politique» mais de «faire de la gestion», en bon père de famille, au seul profit de la collectivité.

Concernant les lieux de cultes, diverses dispositions légales sont déjà intervenues et interviendront encore. On s'en félicitera dans la mesure où elle se feront dans la reconnaissance des diverses communautés précitées et dans le respect des personnes et instances en présence.

Alain Paquet,
Chef de groupe CDH

Gwen Sancinito,
Président CDH/Seraing

Jean Streel, Conseiller communal et provincial hr

Alain Paquet,
Chef de groupe CDH

Un nouveau visage pour l'espace dédié à André Renard au cimetière de la Bergerie

Au début du printemps dernier, de gros travaux d'aménagement de l'espace André Renard ont été initiés sans qu'aucune société privée ne soit sollicitée. Effectivement, ce sont les services de l'Environnement, des Travaux et des fossoyeurs de la Ville de Seraing qui se sont chargés de l'embellissement de cet espace.

La volonté est d'ouvrir une nouvelle perspective et de rendre de la lumière dans cette partie haute du cimetière. Une aire de recueillement est également prévue et offrira un point de vue magnifique sur l'ensemble du site.

Du lierre et des cotonéasters rampants agrémentent les talus et une nouvelle haie d'ifs (taxus baccata) sera bientôt plantée tout autour du monument.

Le choix de cette espèce n'est pas un choix anodin : l'if est, en effet, une matière première essentielle dans la production de médicaments anti-cancéreux ! C'est pour cette raison que la Ville de Seraing, une fois la taille des ifs achevée, apporte ses déchets à Intradel. De son côté, Intradel mène une campagne appelée «Ensemble coupons court au cancer» et s'assure de la bonne récupération des résidus d'ifs. Il faut savoir qu'après la taille, chaque mètre cube de déchets récoltés correspond à une chimiothérapie dans le cadre du traitement du cancer du sein ! Vous ne serez donc pas surpris de voir des ifs pousser un peu partout sur le territoire sérésien…

Les ouvriers ont planté les ifs avec méthode !

Echevinat
de l'Etat civil
Sabine ROBERTY
Cité administrative
1er étage
Place Kuborn, 5
4100 Seraing
Secrétariat & RDV :
04/330.84.39

Vernissage de l'expo « Liège, terre de BD »

Le samedi 1er octobre avait lieu le vernissage de l'exposition « Liège, terre de BD », à la bibliothèque du Jardin Perdu. Cette exposition, conçue par le Service Culture de la Province de Liège, a été présentée pour la première fois lors du Festival international de la BD, aux Halles des foires de Coronmeuse, en février dernier.

Une douzaine d'auteurs liégeois actuels y étaient mis en valeur : Batem, Francis Carin, Marc Hardy, Philippe Jarbinet, Ralph Meyer, Marc Renier, Georges Van Lithout, Warnauts – Raives, François Walthery, Michel Constant, Joe Pinelli et René Hausman. L'exposition était accessible tout le mois d'octobre et présentait la particularité de permettre aux visiteurs de pénétrer dans les ateliers et univers des artistes, via de petits films.

Joe Pinelli était présent et, après avoir réalisé deux planches originales, il s'est ensuite entretenu avec le public pour présenter les diverses étapes de la création d'une œuvre.

Joe Pinelli en pleine explication de la création d'une œuvre.

Une trentaine de personnes ont participé à l'activité: membres des différents ateliers menés par la bibliothèque, partenaires, lecteurs, ainsi que les Échevins Eric Vanbrabant (à l'initiative de cette exposition) et Philippe Grosjean.

Les Echevins Philippe Grosjean et Eric Vanbrabant, accompagnés de l'auteur Joe Pinelli et d'agents de la Province de Liège et de la Ville de Seraing.

VILLE DE SERAING

AVIS D'ENQUETE

Révision du plan communal d'aménagement n° 14, y compris le rapport des incidences environnementales du projet et le résumé non technique

Le collège communal informe la population que les dossiers relatifs à la révision globale avec extension du périmètre du **plan communal d'aménagement n° 14** dit « îlot compris entre les rues de la Boverie, Renard, du Lapin et du Faisan » et son rapport sur les incidences environnementales est soumis aux formalités de l'enquête publique prescrite par les dispositions des articles 4 et 51 du code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.

Le projet, établi en conformité des dispositions légales, sera déposé pendant un délai de 30 jours auprès du service du développement territorial, place Kuborn 5, à 4100 SERAING, où le public peut en prendre connaissance, tous les jours ouvrables (sauf les samedis)

DU LUNDI 7 NOVEMBRE AU MARDI 13 DECEMBRE 2016 DE 7H30 À 16H45

Le dossier pourra aussi être consulté sur rendez-vous en contactant l'agent communal délégué à cet effet, Monsieur Calogero UNGARO, Agent technique, au service du développement territorial, téléphone 04/330.86.92.

Quiconque aurait des réclamations ou des observations à faire valoir au sujet de ce plan communal d'aménagement, doit les faire parvenir par écrit au collège communal, place communale à 4100 SERAING, ou par télécopie au 04/330.86.15. au plus tard pour le mardi **13 décembre 2016.**

Des réclamations et/ou des observations verbales peuvent aussi être formulées, en prenant rendez-vous auprès de l'agent communal indiqué ci-avant. Elles seront transcrites dans un registre et transmises au collège communal pour la clôture de l'enquête publique.

Une réunion d'information sera organisée le jeudi 24 novembre 2016, à 17h00, salle de réunion n°2 au 6e étage, Cité administrative de Seraing, place Kuborn 5, à 4100 SERAING.

Le mercredi 14 décembre 2016, le collège communal prendra acte du procès-verbal de la réunion d'information et des réclamations éventuelles et procèdera à la clôture de l'enquête publique.

Seraing, le 26 octobre 2016.

Par le collège communal,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF, LE BOURGMESTRE,

B. ADAM A. MATHOT

Échevinat de la Culture et des Sports

Eric Vanbrabant
Cité administrative
5ème étage
Place Kuborn, 5
4100 Seraing
Secrétariat & RDV :
04/330.84.29

Échevinat de la Propreté, de l'Environnement, du Développement durable et de l'Optimisation

Julie Geldof
Rue G. Bruno, 191
4100 Seraing
Secrétariat & RDV :
04/330.86.07